

A Locminé, le 25 janvier 2024

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Enquête publique – Déclaration de projet Marel emportant la mise en compatibilité du PLU de Pluméliau

Copie : M Le Maire de Pluméliau, M THEAUD (membre de la commission Economie)

Monsieur,

La commission Economie de Centre Morbihan Communauté s'est réunie le 20 janvier 2021.

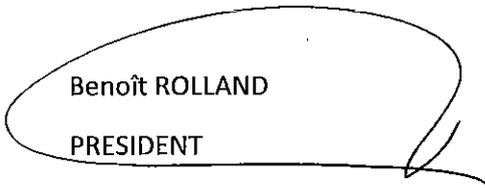
Elle a pris position sur la déclaration de projet de l'entreprise MAREL emportant une mise en compatibilité du PLU de Pluméliau.

La commission émet un avis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

- Centre Morbihan Communauté a reçu une lettre d'intention pour le site de DRESSEVE à Baud.
- Le porteur de projet a besoin d'une surface de 3 ha sur le site de Pluméliau. La commune de Pluméliau dispose d'une surface de 2.27 ha dans la zone de Porh Arthur, mobilisables jusqu'en 2026. La commune de Baud dispose d'une surface de 4,06 ha sur cette même période dans la zone Dressève-Kerjosse.

Les membres de la commission Economie n'ont pas identifié de compensation volontaire de surface avec une autre commune dans cette catégorie de surface (Zone d'intérêt SCOT pour de grandes implantations d'entreprise). La commission Economie ne valide pas de compensation pour permettre la migration de cette entreprise sur Pluméliau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.



Benoît ROLLAND

PRESIDENT

**Centre Morbihan Communauté**  
Zone de Kerjean - CS 10369 - 56503 Locminé Cedex



02 97 44 22 58



02 97 44 29 68



accueil@cmc.bzh